COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 novembre 2026

INVESTISSEMENTS FERROVIAIRES : L'ÉTAT NE PEUT PLUS FAIRE PAYER SON RETARD À LA SNCF ET AUX CHEMINOTS !

L'UNSA-Ferroviaire prend acte de la note de la Cour des comptes consacrée aux investissements de l'État dans les infrastructures de transports. Elle partage son constat : la priorité doit être donnée à la régénération et à la modernisation du réseau existant. En revanche, elle conteste un modèle de financement qui fait peser la facture du rattrapage sur le groupe SNCF, ses salariés et, à terme, les usagers.

La Cour des comptes confirme ce que les cheminots dénoncent depuis de nombreuses années : la priorité affichée au réseau existant est restée largement théorique. Entre 2020 et 2025, 51 % des financements de l'État ont été consacrés à des infrastructures nouvelles, tandis que le sous-investissement accumulé sur le réseau ferré atteint désormais, selon SNCF Réseau, près de 60 milliards d'euros. Selon la Cour, 40 % des retards de trains sont imputables aux défaillances de l'infrastructure. Dans le même temps, près de 4 000 kilomètres de lignes, soit environ 15 % des trains quotidiens, pourraient voir leur qualité de service se dégrader d'ici 2030 si les investissements nécessaires ne sont pas réalisés, selon SNCF Réseau.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce rattrapage indispensable ne peut plus reposer sur le groupe SNCF. Celui-ci contribue déjà largement au financement du réseau au travers de ses dividendes, de l'autofinancement de SNCF Réseau et de la mobilisation de ses propres actifs. Pourtant, comme le souligne la Cour des comptes, le milliard d'euros supplémentaire annoncé par l'État à partir de 2028 ne dispose aujourd'hui d'aucun financement sécurisé.

L'UNSA-Ferroviaire demande :

- **Un financement assumé et garanti par l'État**, avec une ressource dédiée au milliard d'euros supplémentaire annoncé à partir de 2028.
- **Une priorité réelle au réseau existant**, inscrite dans le projet de loi-cadre relatif au développement des transports.
- **Des moyens humains à la hauteur des enjeux :** recrutements, formation et perspectives durables pour les cheminots.

« LA COUR DES COMPTES MET DES CHIFFRES SUR CE QUE LES CHEMINOTS CONSTATENT CHAQUE JOUR SUR LE TERRAIN. L'ÉTAT DOIT ENFIN ASSUMER LE FINANCEMENT DU RATTRAPAGE DU RÉSEAU FERROVIAIRE. CE N'EST NI AUX CHEMINOTS NI AUX USAGERS D'EN PAYER LE PRIX. »



CONTACT PRESSE
Fabrice CHARRIÈRE
Secrétaire général
06 63 15 41 47

2e syndicat représentatif de la branche ferroviaire